

**RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 24 OCTOBRE 2016 À 18 h 30**

L'an deux mil seize, le lundi 24 octobre à 18 heures 30, le conseil municipal de cette commune, dûment convoqué le 17 octobre 2016, s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Yves ARCHAMBAUD, Maire.

**PRÉSENTS** : Yves ARCHAMBAUD, Bernard GUILLET, Patrick BARTHOU, Steve BLANCHARD, Hervé BOISSON, Michel DROUILLARD, Véronique FRÉDÉRIC, Stéphane GENAUDEAU, Christian GOUIN, Mariannick LAURAINÉ et Sylvie LAVILLE formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de 11 membres.

Steve BLANCHARD a été élu secrétaire de séance.

Le procès-verbal du 26 septembre 2016 est adopté à l'unanimité.

**ORDRE DU JOUR**

- 01 - Décision modificative
- 02 - Protocole de participation citoyenne
- 03 - Transfert de la commune à l'arrondissement de Jonzac
- 04 - Projet de définition des territoires de démocratie sanitaire
- 05 - Préparation « Estivales 2017 »
- 06 - Questions diverses

**2016/10/01 - DÉCISION MODIFICATIVE 4**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que la vente de la parcelle à Christian Gouin a été signée et que cela entraîne des opérations d'ordre. Par ailleurs, l'achat de panneaux de signalisation a amputé le crédit prévu pour l'achat de la citerne. Il convient de voter les crédits suivants :

DÉSIGNATION DES ARTICLES		CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES À VOTER	
N°	INTITULÉ	DÉPENSES	RECETTES
020	Dépenses imprévues	162,00 €	
024	Produit des cessions d'immobilisation		162,00 €
2188 - 57	Achat citerne	305,00 €	
2313 - 50	Constructions	- 305,00 €	
	TOTAL	162,00 €	162,00 €

Monsieur le Maire invite le Conseil à voter ces crédits.

Le Conseil, après en avoir délibéré, vote, à l'unanimité en dépenses et recettes les crédits ci-dessus.

**2016/10/02 - PROTOCOLE DE PARTICIPATION CITOYENNE**

Monsieur le Maire présente le diaporama de la Gendarmerie ainsi que le protocole proposé. Ce dispositif vise à accroître l'efficacité de la lutte contre la délinquance et notamment contre les cambriolages et la délinquance d'appropriation. Il poursuit deux objectifs : développer l'engagement des habitants d'un quartier pour créer des réflexes élémentaires de prévention et de signalement permettant des interventions mieux ciblées des forces de sécurité intérieure et favoriser des solidarités de voisinage et renforcer le lien social.

Après délibération, l'ensemble du conseil ne souhaite pas qu'une personne en particulier soit référente dans la commune. Actuellement, chacun est vigilant quand les voisins s'absentent.

## **2016/10/03 - TRANSFERT DE LA COMMUNE À L'ARRONDISSEMENT DE JONZAC**

Monsieur le Maire donne lecture du courrier du Préfet qui rappelle la nouvelle organisation territoriale du département. À cet effet, il convient d'harmoniser la carte des arrondissements avec celle de l'intercommunalité afin qu'un même EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale) ne chevauche plus plusieurs arrondissements.

Il est donc proposé à ST SEURIN DE PALENNE d'être transféré au sein de l'arrondissement de Jonzac.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte le transfert de la commune de ST SEURIN DE PALENNE de l'arrondissement de Saintes à celui de Jonzac.

## **2016/10/04 - PROJET DE DÉFINITION DES TERRITOIRES DE DÉMOCRATIE SANITAIRE**

Monsieur le Maire donne lecture du projet de définition des territoires de démocratie sanitaire envoyé par le Directeur général de l'Agence régionale de santé d'Aquitaine Limousin Poitou-Charentes.

Ce document ne soulève aucune observation.

## **2016/10/05 - PRÉPARATION « ESTIVALES 2017 »**

L'année 2017 verra l'inauguration de l'église. Il n'est pas envisagé d'accueillir une autre manifestation festive.

## **2016/10/06 - QUESTIONS DIVERSES**

- Problème des petits chats sauvages : on demande à Hervé BOISSON s'il peut fournir une cage pour les attraper.
- Réception d'un mail « défi famille à énergie positive ». Les personnes intéressées sont priées de se faire connaître.
- Église : le retable sera livré fin 2016, début 2017. La 1<sup>ère</sup> couche de la peinture des portes a été faite, la 2<sup>ème</sup> sera faite sous peu. Il s'avère que l'estrade sous l'autel est un peu haute et trop grande, le menuisier devrait réduire les dimensions. Les bancs sont en cours de réfection. Girouette : toujours en attente de devis.
- Miroir à remplacer : déclaration aux assurances faite.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 15.

### **Signatures :**

Yves ARCHAMBAUD	Bernard GUILLET	Patrick BARTHOU
Sylvie LAVILLE	Michel DROUILLARD	Christian GOUIN
Hervé BOISSON	Steve BLANCHARD	Stéphane GENAUDEAU
Mariannick LAURINE	Véronique FREDERIC	